



## **Incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance dans le domaine des arts du spectacle**

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur les incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance

**Présenté à :**

GuyanneDesforges  
Greffière du Comité permanent des finances  
6-14, 131, rue Queen, Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
fina@parl.gc.ca

**Présenté par :**

CAPACOA, au nom de la Canada's Performing Arts Alliance  
17 janvier 2012

Renseignements :

Mme Erin Benjamin, directrice exécutive  
Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA)

## **Au sujet de la Canada's Performing Arts Alliance (PAA)**

La PAA représente plus de 850 organisations des arts du spectacle ainsi que nos artistes les plus éminents. Établie par l'Assemblée canadienne de la danse, Opera.ca, Orchestres Canada, la Professional Association of Canadian Theatres et CAPACOA, elle est la voix reconnue du secteur des arts du spectacle au Canada – ses artistes, présentateurs, festivals, producteurs, bénévoles, alliés et membres de conseils. La PAA fait partie de la Coalition canadienne des arts et travaille en tandem avec d'autres organes de représentation dans le secteur culturel et à but non lucratif, notamment la Conférence canadienne des arts, le Sommet canadien des arts et Imagine Canada.

## **Contexte**

Selon les données recueillies par Statistique Canada, à partir de 1996, les exemptions partielles ou totales sur les gains en capital applicables aux dons de titres à des organisations de bienfaisance enregistrées ont coïncidé – du moins jusqu'en 2007 – avec des augmentations de la valeur totale des dons réclamés. Même si ces augmentations de la valeur totale des dons soient une excellente chose, un examen plus attentif des indicateurs révèle que si le total des dons a augmenté, le nombre de donateurs a, par contre, diminué. En 1990, en effet, près de 30 p. 100 des contribuables ont réclamé un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance; en 2010, les données préliminaires indiquent qu'un peu moins de un contribuable sur quatre (23,4 p. 100) ont fait de même<sup>1</sup>.

Ces changements dans les habitudes ont fait l'objet de nombreuses analyses, et des observateurs indépendants, comme l'Institut C.D. Howe<sup>2</sup>, se sont dits préoccupés par l'érosion de la base des donateurs, ainsi que par la concentration accrue des dons en faveur des organisations importantes (comme les universités, les hôpitaux, les organismes nationaux et les fondations).

La PAA partage ces préoccupations et encourage le comité à examiner la possibilité de mettre en place de nouveaux incitatifs pour renverser l'érosion de la base des donateurs, et pour maintenir un équilibre sain entre les petites, moyennes et grandes organisations de bienfaisance.

## **Organisations de bienfaisance des arts du spectacle**

Les organisations de bienfaisance des arts du spectacle procurent aux Canadiens toute une gamme d'avantages. Elles œuvrent notamment à la promotion de l'éducation et de l'appréciation des arts et procurent un accès aux équipements collectifs comme les centres

---

<sup>1</sup> Imagine Canada, « Tendances des dons individuels : 1984-2010 », *Bulletin de recherche*, vol. 15, n° 1 (décembre 2011). <http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/researchbulletins/rb1501fr.pdf> (site consulté le 16 janvier 2012).

<sup>2</sup> Institut C.D. Howe, « Unlocking More Wealth, How to Improve Federal Tax Policy for Canadian Charities », bulletin électronique, 15 septembre 2009, Malcom Burrows, ed. [http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief\\_86.pdf](http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief_86.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012 – en anglais seulement).

d'art du spectacle. Ce faisant, elles contribuent à façonner l'identité canadienne, à favoriser la cohésion sociale<sup>3</sup> et à améliorer la santé des citoyens et de la collectivité<sup>4</sup>.

L'appétit des Canadiens pour les arts du spectacle ne se dément pas : en 2005, un Canadien sur deux (soit 48,8 p. 100) a assisté à un concert ou à un spectacle donné par des artistes professionnels ou à un festival culturel<sup>5</sup>. De plus, 94 p. 100 des Canadiens croient que les arts du spectacle améliorent la qualité de vie des collectivités<sup>6</sup>.

Nous vous présentons ici quelques statistiques sur les organisations de bienfaisance culturelles et artistiques au Canada, et sur le sous-secteur des arts du spectacle en particulier (lorsque les données sont disponibles) :

- En 2007, 759 000 donateurs ont versé environ 101 millions de dollars à des organisations culturelles ou artistiques, ce qui représente 3,3 p. 100 des donateurs à l'échelle canadienne, et 1,0 p. 100 des dons effectués à tout genre d'organisations à but non lucratif<sup>7</sup>.
- En 2007, les organisations artistiques et culturelles ont reçu en moyenne des dons de 132 \$ par donateur<sup>8</sup>.
- Comparativement aux autres organisations à but non lucratif, les organisations culturelles et artistiques bénéficient d'un financement public largement inférieur (28 p. 100 par rapport à 49 p. 100), ont des revenus gagnés beaucoup plus élevés (50 p. 100 par rapport à 35 p. 100) et reçoivent un montant légèrement plus élevé en dons et cadeaux (17 p. 100 par rapport à 13 p. 100)<sup>9</sup>.
- Les revenus des organisations à but non lucratif des arts du spectacle ont chuté de 3,8 p. 100 entre 2008 et 2009 (donnée non ajustée en fonction de l'inflation<sup>10</sup>). Il se

---

<sup>3</sup> Canada. *Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité, 2007*. Rapport préparé par Phoenix Strategic Perspectives pour le ministère du Patrimoine canadien, 2007. [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canadian\\_heritage/2007/448-06-f/rapport.pdf](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canadian_heritage/2007/448-06-f/rapport.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012).

<sup>4</sup> CAPACOA, *La fréquentation des arts de la scène nous rend en meilleure santé*, publié en ligne le 15 nov. 2011 <http://www.capacoa.ca/fr/services/promotion-des-arts/activites-promotion/248-performing-arts-health> (site consulté le 16 janvier 2012).

<sup>5</sup> Statistique Canada, *Enquêtes sociales générales, 2005*, cité par Hill Strategies Recherche dans Profil des activités culturelles et des visites du patrimoine des Canadiens en 2005 et dans Les facteurs dans les activités culturelles au Canada.

<sup>6</sup> *Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité, 2007*, op. cit.

<sup>7</sup> Kelly Hill, « Donateurs particuliers aux organismes artistiques et culturels au Canada en 2007 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 8, n° 3, Hill Strategies Recherche Inc., février 2010. Données provenant de Statistique Canada, *Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*. [http://www.hillstrategies.com/resources\\_details.php?resUID=1000345&lang=fr](http://www.hillstrategies.com/resources_details.php?resUID=1000345&lang=fr) (site consulté le 16 janvier 2012).

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Kelly Hill, « Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles », *Recherches sur les arts*, vol. 3, n° 7, Hill Stratégies Recherche Inc., Janvier 2005. [http://www.surlesarts.com/article\\_details.php?artUID=50172](http://www.surlesarts.com/article_details.php?artUID=50172) (consulté le 16 janvier 2012).

<sup>10</sup> Les données pour 2009 ne sont disponibles que sous forme globale. La répartition des sources de revenus sera publiée dans *l'Enquête sur les arts d'interprétation 2010*. Statistique Canada, *Arts de la scène, 2009*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0003x/87f0003x2011001-fra.htm> (site consulté le 16 janvier 2012).

peut que la récession en soit la cause, mais nous aurons besoin d'autres données pour mieux évaluer la situation.

**53 p. 100 des Canadiens affirment qu'ils accroîtraient leurs dons à des organisations de bienfaisance si les crédits d'impôt étaient plus alléchants<sup>11</sup>.**

## **Incitatifs fiscaux recommandés**

La PAA invite le Comité permanent des finances à examiner, par ordre de priorité, deux mesures pour stimuler les dons à des organisations de bienfaisance. La première, le crédit d'impôt « élastique », permettrait de mobiliser plus de Canadiens à revenu moyen. La deuxième mesure permettrait de bonifier les exemptions sur les gains en capital introduites en 1996.

### **1. Mettre en place un crédit d'impôt « élastique » qui bonifierait de 10 p. 100 le crédit d'impôt pour tout nouveau don allant jusqu'à 10 000 \$, afin d'accroître les dons des Canadiens à des organisations de bienfaisance.**

Les organisations artistiques dans le sous-secteur des arts du spectacle reçoivent des dons qui sont très en deçà de la moyenne nationale : en 2007, le don moyen à une organisation artistique était de 132 \$, comparativement à 437 \$ pour le secteur caritatif dans son ensemble<sup>12</sup>. Les incitatifs ciblant les nouveaux donateurs qui ont un revenu moyen seraient donc très avantageux pour elles.

La PAA appuie donc sans réserve la recommandation d'Imagine Canada en faveur d'un crédit d'impôt « élastique » pour les dons de bienfaisance<sup>13</sup>.

Selon les prévisions du directeur parlementaire du budget, cette mesure coûterait au Trésor entre 10 et 40 millions de dollars par année en recettes cédées, attirerait jusqu'à 600 000 nouveaux donateurs et accroîtrait la valeur médiane des dons de 26 p. 100<sup>14</sup>.

Nous appuyons le crédit d'impôt « élastique », parce qu'il est tout particulièrement efficace : il ne s'appliquerait qu'aux nouveaux dons pour les augmenter. Nous l'appuyons parce qu'il profiterait au plus grand nombre possible de Canadiens et au plus grand nombre

---

<sup>11</sup> Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, 2007.  
[http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4430&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4430&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2) (consulté le 16 janvier 2012).

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Imagine Canada, *Tracer une nouvelle voie vers la durabilité*, Mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, août 2011.  
[http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/publicpolicy/imagine\\_canada\\_prebudget\\_submission\\_summer\\_2011\\_fr.pdf](http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/publicpolicy/imagine_canada_prebudget_submission_summer_2011_fr.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012).

<sup>14</sup> Imagine Canada, *Stretch Tax Credit for Charitable Giving*, sans date,  
[http://www.imaginecanada.ca/files/www/en/publicaffairs/stretch\\_tax\\_credit\\_2012.pdf](http://www.imaginecanada.ca/files/www/en/publicaffairs/stretch_tax_credit_2012.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012 – en anglais seulement)

possible d'organisations de bienfaisance. Nous l'appuyons parce que ce serait un moyen efficace d'élargir la base de donateurs ainsi que d'accroître le montant total des dons des Canadiens.

Les organisations artistiques ont, en outre, l'habitude d'exploiter au maximum les mesures de ce genre, et nous prévoyons que c'est ce qui se produirait.

Qui plus est, il existe une solide corrélation entre le nombre de donateurs et le nombre de bénévoles<sup>15</sup>, ce qui nous permet de croire qu'en élargissant la base des donateurs, on réussira également à mobiliser plus de bénévoles. Les collectivités en sortiront donc gagnantes.

## **2. Étendre les exemptions sur les gains en capital aux dons de biens immobiliers et d'actions d'entreprises privées**

Selon l'Institut C.D. Howe, depuis 1996, l'élimination touchant les gains en capital sur les dons de titres publics a créé un déséquilibre dans le système fiscal. Comme les actions d'entreprises privées et les biens immobiliers imposables ne sont pas admissibles à une exemption sur les gains en capital, cela peut amener certaines organisations de bienfaisance à trop dépendre d'une seule catégorie de biens<sup>16</sup>.

La PAA appuie la recommandation de l'Institut C.D. Howe visant à étendre les exemptions sur les gains en capital aux dons de biens immobiliers et d'actions d'entreprises privées, car ces exemptions continueront de profiter aux grandes organisations qui sont en mesure de recevoir et de gérer ces dons importants. Nous croyons que cette recommandation a le pouvoir d'atténuer les inégalités existantes dans la politique fiscale, et qu'elle pourrait également contribuer à diversifier la base de dons des organisations de bienfaisance.

## **Conclusion**

Les dons de bienfaisance ont toujours constitué une composante importante du financement des organisations des arts du spectacle. Dans l'environnement économique actuel, où les gouvernements tentent de limiter leurs dépenses et où la reprise demeure fragile, les dons peuvent devenir encore plus importants pour maintenir la vigueur du secteur des arts du spectacle, ainsi que l'accès des Canadiens aux arts et à la culture dans le cadre des spectacles et des festivals.

Nous remercions le comité de son attention et lui demandons de faire siennes nos recommandations sur les dons de bienfaisance au Canada.

---

<sup>15</sup> Statistique Canada, Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007, op. cit.

<sup>16</sup> Institut C.D. Howe, bulletin électronique, 15 septembre 2009, op. cit.